Publié le

ID: 064-246400337-20240606-D2024_103-DE



Délibération n°2024-103

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 6 juin 2024)

<u>Date de convocation</u>: 23 mai 2024 Nombre de délégués en exercice: 33 Nombre de délégués présents: 22 Nombre de délégués votants: 27 Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 6 juin 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires: M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. GARROCQ Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LEGLISE Vincent, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, M. PARIS Rémi, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

<u>Absents ou excusés</u>: Mme BLANCHET Anne, M. CACHELOU Yoann, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert Mme CLAVIER Hélène, M. GABASTON Jean-Pierre, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LOUSTAU Christian, Mme MOURTEROT Josiane, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François

Pouvoirs:

Mme BLANCHET Anne donne pouvoir à M. MONGAUGÉ Jean-Luc

M. CACHELOU Yoann donne pouvoir à M. SANZ Alain

M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul M. CASADEBAIG Robert donne pouvoir à Mme CASSOU Sylvie

Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège donne pouvoir à Mme MOULAT Monique

Secrétaire de séance : M. ESQUER Philippe

OBJET: DEMANDE DE SUBVENTION PAR LES ASSOCIATIONS TEAM PLOTS ET FFCAM

RAPPORTEUR: Patrick LABERNADIE, Vice-Président

La CCVO a été sollicitée pour subventionner l'organisation de deux évènements rentrant dans le cadre de son soutien aux manifestations promouvant les sports de nature.

Il s'agit de :

- Roc'n Plots 2024 (escalade/Arudy) organisé par l'association Team plots
- Grand parcours canyon (canyonisme/Vallée d'Ossau) organisé par le Comité Régional Nouvelle-Aquitaine des clubs alpins et de montagne.

Le Président propose d'accorder une subvention de 500 euros pour chacune de ces deux associations.

Le rapport entendu, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ACCORDE une subvention de 500 euros à l'association Team Plots

ACCORDE une subvention de 500 euros au Comité Régional Nouvelle-Aquitaine des clubs alpins et de montagne.

Jean-Paul CASAUBON